notre langue sera parfaitement protégée, et que dans 50 ans, les bons catholiques pourront pratiquer leur religion avec la même liberté, la même confiance et la même piété qu'ils le font aujourd'hui, et que les impies ne seront pas forcés d'être plus religieux qu'ils ne le sont aujourd'hui. (Ecoutez! écoutez!) L'hon, député de Bagot nous a dit qu'il y avait en Angleterre un grand nombre de catholiques et qu'ils étaient parfaitement libres de pratiquer leur religion comme bon leur semblait, mais qu'ils n'étaient pas représentés dans le parlement anglais. Loin d'être une preuve de l'intolérance des Anglais, c'en est plutôt une de leur tolérance, puisque malgré qu'ils soient en mesure d'opprimer les catholiques, ils les laissent parfaitement libres de se livrer à tous leurs exercices de piété. Je le répète, M. le PRESIDENT, il y a des fanatiques dans toutes les religions, mais heureusement pour l'humanité, ces hommes forment le petit nombre, et les gens de bon sens les méprisent. (Ecoutez! écoutez!) Nos institutions nous sont assurées par les traités avec la Grande-Bretagne, et nos lois par les articles de la confédération. Qu'a-t-on à craindre de coërcition, de gêne et d'opposition de la part de la mèrepatrie, quand le sujet anglais est reconnu comme le sujet le plus libre du monde dans l'exercice de ses droits de citoyen, droits qu'il exerce avec autant de liberté de parole et d'action que de sûreté partout où il est appelé à faire valoir ses droits, à les maintenir et à les protéger? Je dis partout, car le peuple anglais peut avec autant de liberté de langage que de confiance exprimer ses griefs devant tous les tribunaux et toutes les autorités, depuis la plus inférieure jusqu'à la plus élevée, qu'il peut le faire dans le sein de sa famille ou au milieu d'un cercle d'intimes amis. leurs, il est un moyen infaillible et basé sur les lois de la nature de conserver pures chez le peuple Canadien-Français, sa langue, sa religion, ses institutions et ses lois, et ce moyen est le même chez tous les peuples : je veux parler de l'éducation, de cette éducation que nous recevons de l'auteur de nos jours pendant notre enfance et qui nous est donnée ensuite dans nos écoles élémentaires et dans nos séminaires, de cette éducation chrétienne, morale et religieuse que nous recevons dans notre jeunesse avec tant de soins, de sagesse et de sollicitude, par les maîtres et précepteurs dans nos colléges, de cette éducation pratique que nous acquérons par le commerce et les relations avec les

hommes d'affaires. Cette éducation, M. le PRÉSIDENT, elle est l'élément qui fait les peuples prospères, riches et grands, les élève et les maintient à la hauteur où elle les a élevés et placés; cette éducation ne s'efface jamais de l'esprit de ceux qui l'ont reque, elle reste fixée dans leur mémoire comme le signe que l'on fait sur l'écorce du jeune arbre se trouve gravé dans son cœur lorsque, nombre d'années après, il tombe sous la cognée du bûcheron. Comme représentant de la ville de Trois-Rivières, je veux dire un mot des avantages que la confédération conférera au district de ce nom. Tout le monde sait que ce district possède des terrains immenses non encore livrés à l'exploitation, des forêts magnifiques de bois de toutes espèces, et des mines d'une valeur incalculable. Trois-Rivières, sans contredit, fournit le meilleur fer du pays,—cela a été prouvé à la grande exposition de Londres, où les premières médailles ont été décernées à la compagnie des forges de Radnor pour les meilleurs roues en fer, pour la durée, l'élégance et la qualité. Le Saint-Maurice a été grandement négligé par les diverses administrations qui, pendant les dix dernières années, ont tour à tour mouté au pouvoir, malgré que nous eussions droit à un octroi comme compensation des \$30 ou \$40,000 de revenus que le Saint-Maurice fournissait au trésor public. Le district de Trois-Rivières n'est cependant pas en arrière des autres districts du pays tant sous le rapport industriel que sous le rapport de l'énergie et de l'esprit d'entreprise de ses Le chemin de fer d'Arthabaska, habitants. qu'on disait ne pas devoir payer ses dépenses, rapporte aujourd'hui plus que n'importe quelle autre partie du chemin de fer Grand Tronc. Nous avons besoin de chemins de colonisation, il nous faut des voies ferrées, et je suis persuadé que sous la confédération. alors que nous aurons l'administration de nos propres deniers, sans consulter le Haut-Canada, nous construirons des voies terrées partout où les besoins du commerce et de l'industrie se feront sentir, et nous pourrons offrir à la colonisation des voies et des chemins aisés et faciles, et le district des Trois-Rivières, comme les autres districts du pays, en retirera de précieux avantages. (Ecoutez! écoutez!) Nous avons un exemple de la rapidité d'accroissement que prendrait la colonisation dans le district des Trois-Rivières si elle était encouragée ; cet exemple se rencontre dans les paroisses de Saint